

## AMOUREUX DE LA PETITE REINE

L'Amicale Cyclo Germinoise vous propose de découvrir à vélo la campagne auboise à travers quelques châteaux. 7 parcours sont disponibles:

	Distance	Dénivelé	
n°1	51 km	330 m	Château de Villemeureuil
n°2	76 km	530 m	Château des Roises
n°3	101 km	810 m	Château de Vaux
n°4	78 km	480 m	Château de Vendevre
n°5	52 km	220 m	Château de Droupt-Saint-Basle
n°6	108 km	625 m	Château de Dampierre
n°7	120 km	1045 m	Manoir de Rumilly



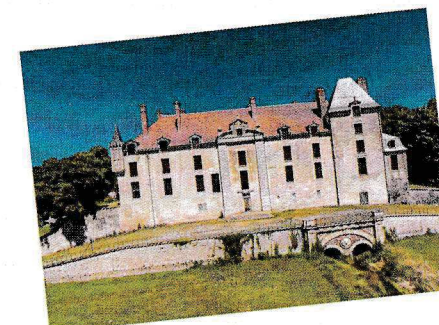
Château de Villemeureuil



Château des Roises



Château de Vaux



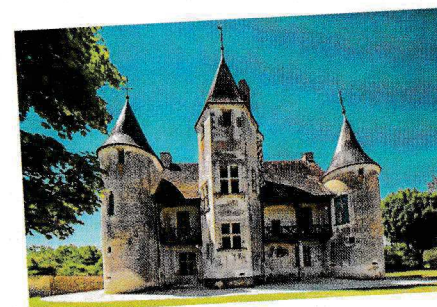
Château de Vendevre



Château de Droupt-Saint-Basle



Château de Dampierre



Manoir de Rumilly

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au personnel du magasin **CYCLES CHAILLEY** (132 Bd de Dijon, 10800 Saint-Julien-les-Villas tel 03 25 82 45 21)  
Pour plus d'informations sur les châteaux (notamment les conditions de visite) vous pouvez consulter le site officiel <https://www.route-chateaux-aube.fr/>

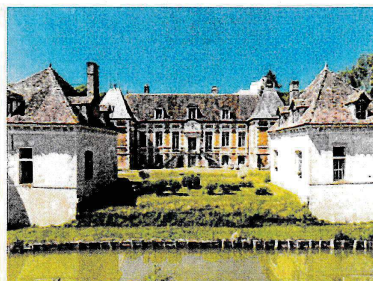
# AMICALE CYCLO GERMINOISE

## Présentation

### Randonnées cyclo permanentes «Les Germinoises des Châteaux»



Château de Droupt-Saint-Basle



Château de Villemereuil

Les randonnées cyclo permanentes sont ouvertes du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

Des parcours de 50 à 120 km à la découverte de châteaux dans l'Aube, avec la collaboration des Cycles Chailley.

7 parcours sont disponibles:

	Distance	Dénivelé	
n°1	51 km	330 m	Château de Villemeureuil
n°2	76 km	530 m	Château des Roises
n°3	101 km	810 m	Château de Vaux
n°4	78 km	480 m	Château de Vendevre
n°5	52 km	220 m	Château de Droupt-Saint-Basle
n°6	108 km	625 m	Château de Dampierre
n°7	120 km	1045 m	Manoir de Rumilly

## Randonnées cyclo permanentes «Les Germinoises des Châteaux»

### Règlement

Les randonnées cyclo permanentes sont ouvertes du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

7 parcours sont disponibles:

- n°1 51 km Château de Villemeureuil
- n°2 76 km Château des Roises
- n°3 101 km Château de Vaux
- n°4 78 km Château de Vendevre
- n°5 52 km Château de Droupt-Saint-Basle
- n°6 108 km Château de Dampierre
- n°7 120 km Manoir de Rumilly

Les lieux de départ et d'arrivée sont au bon vouloir de chacun. Les parcours ne sont pas fléchés. Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle. Ils doivent respecter le code de la route et être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi. Le port du casque est vivement conseillé ainsi que l'éclairage avant et arrière du vélo. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

Les parcours et les feuilles de pointage sont disponibles :

- sur le site internet du Comité départemental de cyclotourisme de l'Aube (<https://codepaube-ffvelo.fr/>) à la rubrique A VELO DANS L'AUBE / Les permanents club
- au magasin Cycles CHAILLEY 132 boulevard de Dijon 10800 Saint-julien-les-villas ([cycles.chailley@gmail.com](mailto:cycles.chailley@gmail.com) +03 25 82 45 21)

Le pointage est fait sur une feuille.

Pour être valide, la feuille de pointage doit être

- complétée des participants et des nom et prénom du capitaine de route et signée
- retournée au club organisateur pour validation avant le 15 octobre
  - au magasin Cycles CHAILLEY
  - chez Monsieur Patrick LUDWIG  
35 rue de la Fontaine Saint-Martin  
Echenilly  
10120 Saint-André-les-Vergers
- accompagnée du montant des engagements correspondants

Engagements:

- 1€ pour les licenciés à la Fédération Française de Cyclotourisme
- 2€ pour les non licenciés

Classement:

- Parcours n°1 et 5 5 points
- Parcours n°2 et 4 10 points
- Parcours n 3 et 6 15 points
- Parcours n 7 20 points

Les points sont doublés pour chaque féminine.

Le classement sera effectué en fin de saison. Les clubs les mieux classés seront récompensés.